ANNEXE VI

ACTE DE CAUTIONNEMENT

CAUTION BANCAIRE DEFINITIVE - MODELE 1

Le soussigné : .....
(Nom l'organisme de cautionnement)

Adresse : .....

.....

Par acte authentique du ..... publié aux annexes du Moniteur Belge du .....

ici représentée par Messieurs .....

agissant au nom et pour le compte de ladite société en vertu leurs pouvoirs, déclare se constituer caution solidaire et indivisible, à concurrence de la somme de .....€ (montant du premier loyer frais compris **multiplié par** 1,15) envers la Commune de **DOISCHE** représentée par son Receveur qui déclare accepter, pour sûreté du recouvrement des sommes dont question ci-après exigibles ou qui pourraient devenir exigibles en suite de l'adjudication faite à ce dernier de la location de chasse dans les bien communaux de Viroinval tenue le ...../...../.....

Les sommes, dont le paiement est garanti, sont constituées par les loyers, le précompte mobilier, les frais de location, les intérêts moratoires, les indemnités contractuelles telles que fixées au cahier des charges ainsi que toutes sommes, qui pourraient devenir exigibles à charge de l'adjudicataire prénommé par application des conditions du cahier des charges régissant la location du droit de chasse dans les bois communaux susvisés dont l'organisme financier déclare avoir une parfaite connaissance.

Si, au cours du bail, l'organisme financier vient à être actionné par le Receveur de la Commune et est amené à payer certaines sommes à la décharge de l'adjudicataire **il sera tenu à reconstituer le montant garanti séance tenante**.

En sa qualité de caution tenue solidairement et indivisiblement, et sous renonciation formelle au bénéfice de discussion et à tout ce qui pourrait infirmer les présentes, notamment au bénéfice de l'article 2037 du Code civil dont il déclare avoir une parfaite connaissance, l'organisme financier s'oblige au paiement des sommes dont question ci-dessus qui seraient dues par l'adjudicataire. Ce paiement se fera à la première invitation qui lui en serait faite par le Receveur, sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucune formalité préalable, et encore que l'adjudicataire contesterait la réclamation du trésor public.

Les effets de cette garantie solidaire et indivisible prennent cours le ...../...../..... et se terminent le ...../...../.....

Pour exécution des présentes, les parties font élection de domicile au Secrétariat de la Commune.

Fait à .....le ……/……/……

Signature et cachet de l'organisme,

CAUTION BANCAIRE DEFINITIVE - MODELE 2

Le soussigné : ----------
(Nom l'organisme de cautionnement)

Adresse : ----------

Par acte authentique du ---------- publié aux annexes du Moniteur Belge du ----------

ici représentée par Messieurs ----------

agissant au nom et pour le compte de ladite société en vertu leurs pouvoirs, déclare se constituer caution solidaire et indivisible, à concurrence de la somme de .....€ (montant de deux fois le loyer de base frais compris) envers la Commune de **DOISCHE** représentée par son Receveur qui déclare accepter, pour sûreté du recouvrement des sommes dont question ci-après exigibles ou qui pourraient devenir exigibles en suite de l'adjudication faite à ce dernier de la location de chasse dans les bien communaux de Doische tenue le ...../...../.....

Les sommes, dont le paiement est garanti, sont constituées par les loyers, le précompte mobilier, les frais de location, les intérêts moratoires, les indemnités contractuelles telles que fixées au cahier des charges ainsi que toutes sommes qui pourraient devenir exigibles à charges de l'adjudicataire prénommé par application des conditions du cahier des charges régissant la location du droit de chasse dans les bois communaux susvisés dont l'organisme financier déclare avoir une parfaite connaissance.

Si, au cours du bail, l'organisme financier vient à être actionné par le Receveur communal et est amené à payer certaines sommes à la décharge de l'adjudicataire ces sommes viendront en déduction du montant garanti ci-dessus.

En sa qualité de caution tenue solidairement et indivisiblement, et sous renonciation formelle au bénéfice de discussion et à tout ce qui pourrait infirmer les présentes, notamment au bénéfice de l'article 2037 du Code civil dont il déclare avoir une parfaite connaissance, l'organisme financier s'oblige au paiement des sommes dont question ci-dessus qui seraient dues par l'adjudicataire. Ce paiement se fera à la première invitation qui lui en serait faite par le Receveur, sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucune formalité préalable, et encore que l'adjudicataire contesterait la réclamation du trésor public.

Les effets de cette garantie solidaire et indivisible prennent cours le ...../...../..... et se terminent le ...../...../.....

Pour exécution des présentes, les parties font élection de domicile au Secrétariat de la Commune.

Fait à .....le ……/……/……

Signature et cachet de l'organisme,